

Séance du 3 avril 2025

Publication sur le site de la ville le : 9 avril 2025

Conseillers municipaux en exercice : 28

Le Conseil municipal, convoqué le 21 mars 2025, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h02 et levée à 21h45.

Étaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Christiane KÖNIG, M. Michel PARRENIN, M. Bernard LAPOIRE, M. Didier MOULIN, M. Bruno DIRAND, Mme Marie-Hélène BALLEE, Mme Gaëlle JOBERT, Mme Colette LOMBARD, Mme Martine COLLETTE, M. Éric GIRAUD, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Guy BRUCHON.

Étaient absents : Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, Mme Josiane CHAUVIN, M. Florent MANZONI, Mme Morgane OUDOT, M. Noël PERROT, M. Didier DUMONT, M. Dominique ROUX.

Procurations de vote

Mandant/Mandataire : R. LORIN CART-GRANDJEAN/P. BENOIT ; F. MANZONI/S. LESCURE ; N. PERROT/C. LOMBARD ; D. DUMONT /D. GUILLEUX

Vote des budgets primitifs

Lors de sa séance du 6 mars 2025, le Conseil municipal a débattu sur les orientations budgétaires de la Ville pour l'année 2025.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget primitif pour l'exercice 2025 soumis à l'adoption du Conseil Municipal.

Il est proposé d'adopter le budget primitif du budget principal et des 4 budgets annexes pour l'exercice 2025, tels que décrits dans les documents annexés et conformément aux tableaux joints en annexe :

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

Les annexes jointes précisent également les subventions à des tiers pour lesquelles il est demandé au conseil municipal d'autoriser le versement.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve le budget primitif 2025 de la Commune de Valdahon tant pour le budget principal que pour les 4 budgets annexes ;
- Approuve le versement de subventions à des tiers telles que proposées ;
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à effectuer les démarches et à signer tous les documents afférents à la présente délibération.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 19

Contre : 6

Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvie LE HIR

